

Le monde des arts confronté au nouveau droit d'auteur suisse

Conférence annuelle de la Fondation pour le droit de l'art et du Centre du droit de l'art

jeudi 5 novembre 2020, 8h30-17h Uni Mail - salle MR290, Boulevard du Pont-d'Arve 40, 1205 Genève





Conférence annuelle de la Fondation pour le droit de l'art et du Centre du droit de l'art

Le monde des arts confronté au nouveau droit d'auteur suisse

jeudi 5 novembre 2020, 8h30-17h

Uni Mail - salle MR290, Boulevard du Pont-d'Arve 40, 1205 Genève

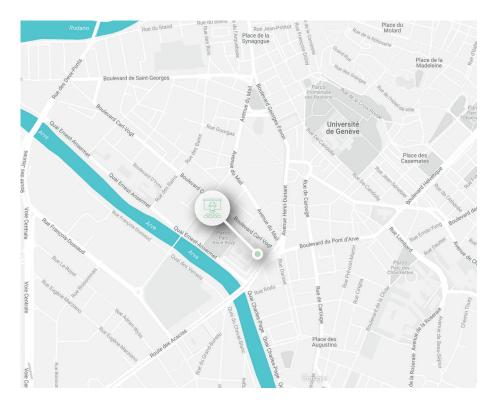
Le droit d'auteur protège les artistes et leur confère le droit de décider si, quand et comment leur œuvre peut être utilisée. En Suisse, la Loi sur le droit d'auteur vient d'être modernisée afin d'être adaptée à l'ère numérique. Ces réformes concernent les auteurs, les utilisateurs, les archives, les musées, les bibliothèques et la société civile dans son ensemble. Entrées en vigueur le 1 er avril 2020, les nouvelles dispositions portent notamment sur la protection de photographies, sur l'utilisation d'œuvres dont l'auteur est inconnu, les nouvelles limites du droit d'auteur face aux inventaires de collections d'art et à la recherche, ou encore les violations au droit d'auteur sur Internet. Cette conférence a comme objectif de revenir sur l'historique de cette importante réforme et de clarifier son impact pour les acteurs du monde des arts.

8h30	Accueil des participants
9h00	Mot de bienvenue et introduction : Professeur Bénédict Foëx, Doyen de la Faculté de droit, Université de Genève Professeur Marc-André Renold, Directeur du Centre du droit de l'art, Avocat et
	Pierre Gabus, Président de la Fondation pour le droit de l'art, Avocat
9h20	La révision – un regard dans les coulisses Sabrina Konrad, Avocate, Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle
9h50	Petite révolution en lien avec la protection des photographies Ralph Schlosser, Avocat, Docteur en droit
10h20	Discussion et pause-café
11h15	Œuvres orphelines et les nouvelles licences collectives Professeur Vincent Salvadé, Université de Neuchâtel & Directeur général adjoint, SUISA
11h45	Restrictions au droit d'auteur – les utilisations autorisées Anne Laure Bandle, Directrice de la FDA, Avocate, Docteure en droit
12h15	Discussion et pause-déjeuner
14h00	Droits voisins – implications en pratique et nouvelle durée de protection David Johnson, lic. iur. Responsable Suisse romande, Coopérative suisse des artistes interprètes SIG / Swissperform
14h30	Comment (et où) faire valoir ses droits d'auteur en justice? Questions actuelles de procédure et de protection des données Anne-Virginie La Spada, Avocate, Docteure en droit
15h00	Internet et droit d'auteur Sevan Antreasyan, Avocat, Docteur en droit

Table ronde critique

animée par Peter Mosimann, Avocat, Docteur en droit

Avec Sevan Antreasyan, David Johnson, Vincent Salvadé & Ralph Schlosser



Uni-Mail, University of Geneva, salle MR290

Bd du Pont-d'Arve 40 1205 Genève